

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 14

Artikel: Quelques pages de mon histoire : [suite]
Autor: Jonathan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des pains et de la viande aux pauvres) doit, pendant cette cérémonie, prononcer quatre bénédictions sur le vin, par reconnaissance envers l'Eternel pour les quatre expressions dont il s'est servi en disant à Moïse qu'il veut délivrer Israël.

Ainsi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Eternel, *je veux vous soustraire au joug des Egyptiens, je vous délivrerai de ce dur esclavage, je vous retirerai de ce pays avec la force de mon bras, je suis l'Eternel*, votre Dieu, qui vous ai délivrés de l'esclavage de l'Egypte. Et la cérémonie continue, en chantant les louanges de Dieu et en mangeant, suivant les prescriptions, une partie des trois grands pains et des herbes amères.

Rien n'est beau comme la cérémonie de cette soirée dans une famille religieuse. La ferveur des hommes, la piété des femmes et le saint respect des enfants font incontestablement de cette solennité la plus belle fête de famille qu'on puisse voir.

Lettres d'Adolphe.

Mon cher ami,

J'attendais avec impatience, et depuis plusieurs semaines, une lettre de vous. N'étaient les circonstances de famille dont vous me parlez, j'aurais réellement cru que vous aviez oublié ceux qui ont été heureux de vous accueillir pendant deux mois sous leur toit. Oh ! je me souviendrai toujours combien vous me fîtes pitié lors de votre arrivée à Lausanne, à la suite du grand désastre qui frappa votre pauvre France !...

C'était le 3 février 1871 ; il neigeait ; la bise noire et glacée fouettait impitoyablement la retraite de vos malheureux soldats. Votre troupe passait clopin-clopant sur le Grand-Pont, harassée, épuisée par de dures et longues privations. La foule accourue sur votre passage était profondément impressionnée. A la vue de ces soldats mal vêtus, désarmés ; à la vue de ces visages blêmes, où se peignaient tant de souffrances physiques et d'accablement moral, tout le monde se découvrit durant le lugubre défilé.

Alors je vis des larmes rouler sur vos joues amaigries, larmes bien amères sans doute, mais tombant sur un sol hospitalier, où chacun s'empressa de vous tendre la main.

Je cherchai donc un hôte et m'approchai de vous au moment où, défaillant et pâle, vous alliez vous asseoir sur les marches du temple de St-François, ne pouvant plus vous soutenir sur vos pieds à demi-gelés et meurtris.

Je vous conduisis près de mon feu, où après quelques heures je crus apercevoir un rayon de gaieté sur votre visage ; mais elle s'y dessinait si faiblement et avec tant d'hésitation que vos traits semblaient avoir oublié la manière de l'exprimer.

Oh ! puissent des circonstances moins cruelles vous ramener un jour au milieu de ma petite famille si désireuse de vous revoir. Tenez, vous me parlez de votre prochain mariage : n'est-ce

point là un excellent prétexte pour faire un petit voyage en Suisse et venir nous serrer la main.

En me donnant de nombreux témoignages d'estime et de reconnaissance pour mon pays, pour Lausanne en particulier, vous me dites regretter vivement de n'avoir pas mieux pu étudier les institutions, les mœurs de notre petite République, et me demandez quelques lettres pour suppléer à ce qu'un court séjour n'a pu vous apprendre. Vous me demandez cela d'une manière à la fois si pressante et si aimable qu'il n'est guère possible de vous répondre par un refus.

Mais comment vous parler de ces institutions républicaines après notre regretté M. Eytel, qui, dans deux séances données aux internés, a développé ce sujet avec l'éloquence persuasive et la largeur de vues qui caractérisaient cet homme distingué.

Il faudra donc me borner à des considérations beaucoup moins élevées, à de simples détails qui pourront peut-être vous distraire sans vous instruire ni captiver bien vivement votre attention. Les usages politiques, les mœurs, l'histoire même de mon petit pays romand ne brillent pas toujours d'un éclat avantageux pour nous, et peuvent être diversement jugés. On y reconnaît parfois les défauts, les inconséquences d'un peuple encore jeune dans ses libertés, et qui garde de nombreuses traces des différents régimes qui l'ont gouverné.

Il n'y a pas si longtemps, mon cher ami, que nous sommes libres ; notre patrie vaudoise, après avoir passé successivement sous la domination des Romains, des Francs, des Bourguignons, des ducs de Zæringen, des princes de Savoie et de LL. EE. de Berne, ne s'est totalement affranchie et émancipée que dans les premières années de ce siècle.

Dès lors toutes les libertés nous échurent. Enfants gâtés d'institutions enviées par tant d'autres peuples, favorisés par un sol généreux, nous faisons souvent comme ces gens que la fortune ne cesse de caresser : trop uniformément heureux nous nous créons des soucis et vivons, dans notre petite ruche, bien autrement que vous ne l'imaginez, vous qui ne nous avez vu qu'en passant.

A bientôt, et tout à vous.

ADOLPHE.

Quelques pages de mon histoire.

IV

Dieu me garde de dire trop de bien du propre fils de ma tante, mais la vérité m'oblige à avouer que Louis Demot, magistrat et présidant aux destinées d'un village important, jouissait d'une popularité complète et justement méritée. Son éducation, ses goûts, lui faisaient rechercher la compagnie des déshérités de ce monde, gent philosophe qui nargue la destinée en buvant du Gollion et en discutant le dernier ouvrage de Paul de Kock. Sa conversation, toujours abondante, était émaillée de bons petits jurons appropriés au sujet et faisait les dé-

lices de ses auditeurs. Incrédule comme il convient de l'être, chantant spirituellement la gaudriole, détestant les rois, les empereurs et les gants jaunes, Louis Demot, mon cousin, était un modèle de syndic. Lorsque nous entrâmes, il fut quelque peu ahuri. Deux moitiés de gendarmes ! Il n'avait jamais rien vu de semblable.

— Lequel qui faut f..... dedans ?

— Ni l'un ni l'autre, mon brave. Je suis André Jeannaud, le fils de la sœur de ta mère, et mon compagnon est le plus honnête gendarme du canton de Vaud. Fais-nous un bon souper, signe le livret de mon intime ami et puis nous irons dormir.

Me voilà donc de gré et de force rentré dans le lieu de ma naissance. Dix ans se sont écoulés depuis que ma mère me donna son dernier baiser et son dernier écu en me disant à l'encontre du poète : Va, mon fils, va, l'avenir est à toi. J'ai prié, Dieu te soutiendra dans la grande bataille de la vie, et, vainqueur ou meurtri, tu resteras, je l'espère, un bon Combier. J'étais meurtri, j'avais, selon l'expression commune, *raté* mon affaire, Dieu n'avait pas exaucé la prière de ma mère et il fallait recommencer à nouveaux frais.

Mes dernières aventures, le rôle presque ridicule que j'avais joué à l'assemblée populaire de... et surtout les lâches procédés de Lucie furent bientôt connus aux alentours et j'étais raillé sans pitié. Seule, une vieille femme, amie de ma mère, sembla prendre part à mes chagrins et fit de son mieux pour les adoucir ; elle me parla des dangers de l'ambition, du bon Dieu que j'avais peut-être oublié et de sa fille Jeannette à laquelle je ne pensais plus. Elle fit tant et si bien qu'au bout d'un mois je demandais et obtenais la main de Jeannette, mais sans condition aucune, sinon celle de reprendre mon métier de pharmacien.

A l'heure voulue par la destinée, je redescendis à la plaine, armé de ma femme et cuirassé contre toute ambition malsaine. Je repris mon ancien métier. Jeannette fut bientôt initiée aux mystères de mes fourneaux et de l'*aqua fontana*. Elle m'aida tant et si bien qu'en peu d'années j'acquis une honnête aisance ou, pour mieux dire, une position aisée.

Dans l'intervalle, et au temps voulu par les convenances, il me naquit un fils, et ce fils fut appelé Jean. Je mentionne ce dernier fait parce qu'il fut la cause de ma première, je devrais dire de ma seule dispute matrimoniale. Ma femme avait quelques-uns des défauts que l'on remarque chez les jeunes femmes dont la position s'est sensiblement améliorée par suite de leur mariage. Elle aimait les toilettes tapageuses, elle portait la tête haute, et se drapait dans son châle comme un sénateur romain dans sa toge ; en un mot elle avait un peu l'air d'une marquise du quartier Bréda et cela m'embêtait. Or donc, le jour où elle fut mère, elle déclara que son fils s'appellerait Hector. Imaginez un peu ! un nom de demi-dieu pour un simple mortel de pharmacien, ce n'était pas tenable ; je résistai donc de

toute la force que me donnait mon droit, la raison et aussi ce besoin de s'affirmer qu'éprouve tout homme nouvellement marié. Et voilà pourquoi mon fils s'appela Jean et non Hector.

Maintenant franchissons, si vous le voulez bien, un espace de dix-huit ans, et vous me retrouvez le visage ridé, la tête chauve, l'esprit complètement désabusé et ne conservant du passé que mes vieux galons de caporal. Mon fils, en revanche, a grandi, il est l'idole de sa mère et est aspirant d'artillerie ; il a un faible déplorable qu'il a hérité de son père : son cœur est d'une susceptibilité extrême et il est éperdument amoureux d'une jeune fille qui ne répond pas à son affection. Sa mère le plaint et moi aussi ; il maigrit à vue d'œil et parle de suicide.

Or donc un beau jour, un triste jour devrais-je dire, je trouvai sur ma table le billet suivant :

« La vie m'est insupportable, priez pour moi.
Votre Jean. »

Ma première impression ressembla de très près à la colère et je crois, Dieu me pardonne, que je fis un gros juron à l'adresse de mon enfant, mais bientôt l'amour paternel reprit ses droits et pour la première fois depuis vingt ans une larme perla sur ma joue. Je me souvins du distique d'un poète anglais :

« Les rires de la jeunesse tracent sur la figure des sillons dans lesquels couleront de futures larmes. »

Je déchirai le billet et en jetai les fragments au feu, puis je dis à ma femme que son fils avait pris la clé des champs et qu'il reviendrait Dieu sait quand.

(A suivre.)

Deux campagnards avaient un procès depuis des années à propos d'une petite source en quelque sorte limitrophe qu'ils se disputaient.

Le président du tribunal leur dit :

— Comment pouvez-vous plaider si longtemps pour un peu d'eau ?

— Monsieur le président en verra l'importance, dit un des avocats, quand il saura que les deux parties sont laitiers.

Deux jeunes femmes s'entretenaient de leurs maris.

— Comment, tu souffres que ton mari fume chez toi, dans tes appartements ?

— Certainement, aussi passe-t-il ses soirées avec moi.

— A ce prix !

— Ma chère, une femme d'esprit se sert des défauts de son mari pour réprimer ses vices.

Il se fait quelquefois des coquilles d'imprimerie qui sont vraiment impitoyables. — Un journal français disait l'autre jour au sujet de la convalescence d'un préfet, qui venait de faire une très longue maladie :

« Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le préfet va beaucoup mieux. L'appétit est revenu, et avec beaucoup de *foins*, notre digne administrateur sera bientôt remis. »

L. MONNET.